

1971 et a demandé au Conseil permanent d'en définir les particularités. Cette tâche est maintenant terminée et désormais les Etats américains non-membres et les Etats non-américains qui participent à des programmes de l'OEA peuvent obtenir ce statut. La demande du Canada, présentée le 21 janvier dernier, est la première qui ait été faite à l'OEA.